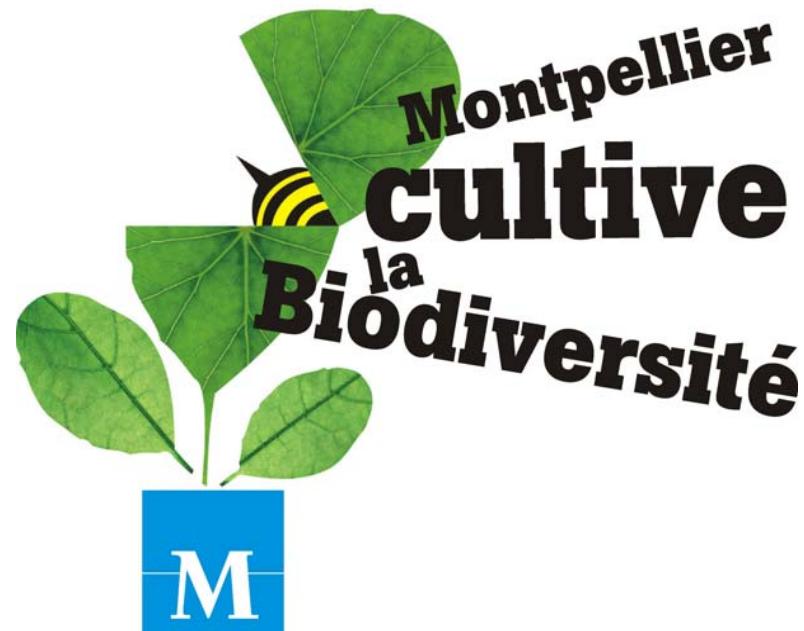


# Ville de Montpellier

Direction Paysage & Nature



## ACTIONS EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITE





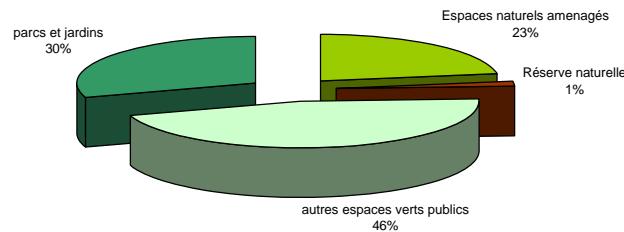
Située au sud de la France, sur l'arc méditerranéen, Montpellier est implantée dans la zone littorale à 8km de la mer Méditerranée. C'est la 8ème ville de France connaissant la plus forte croissance démographique nationale. Elle est située au cœur d'une agglomération de 391100 habitants dont plus de 250 000 dans la ville elle-même. On compte 43% de la population qui a moins de 30 ans.

Le climat est de type méditerranéen caractérisé par de fortes pluies automnales et printanières et une période estivale avec de fortes chaleurs et une sécheresse qui s'accentue au fil des années.

- La température moyenne : 14,2°C (France : 12,2°C)
- L'ensoleillement / jour : 7h22 (France : 4h46)

La surface de la Ville est de 5708 Ha dont 954 sont des espaces verts ou des espaces naturels ouverts au public. La ville gère en direct 510 Ha dont 233 Ha sont des espaces naturels aménagés et protégés au titre du Plan Local d'Urbanisme

#### 954 Ha d'espaces verts et naturels publics



Montpellier a la chance de posséder le plus vieux jardin botanique de France (1694) en cours de restauration, le deuxième herbier national pour son importance et un parc zoologique de 80Ha avec plus de 1000 animaux répartis en 154 espèces dont 60 sont considérées comme menacées. Un aquarium en cours d'extension est aussi présent sur Montpellier, les présentations de celui-ci faisant une large part à l'aquaflora locale (mer et rivière)

Montpellier accueille aussi le siège des parcs nationaux de France<sup>1</sup>

Montpellier est l'un des premiers pôles français en terme de recherche sur la Biodiversité (si ce n'est le premier). Cette communauté scientifique regroupée au sein d'Agropolis International<sup>2</sup> et représentant plus de 2300 personnes est constitué plusieurs membres (organismes français de recherche, établissements de formation, membres associée, collectivités territoriales) dont certains travaillent directement dans le domaine de la recherche sur la biodiversité.

Ainsi de nombreux instituts de recherche nationaux et internationaux sont présent sur le Campus montpelliérain, en ayant leur siège ou des laboratoires

#### Au niveau Français :

Le BRGM : Bureau de recherches géologiques et minières

Le Cemagref : Centre national du machinisme agricole, du génie rural, des eaux et des forêts

Le Cirad : Centre de coopération internationale de recherche sur l'agronomie et le développement

Le CNRS : Centre national de la recherche scientifique

L'Ifremer : Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer

L'INRA : Institut national pour la recherche agronomique

L'IRD : Institut de recherche pour le développement

#### Au niveau International :

Bioversity International : Organisation internationale de recherche dédiée à la conservation et à l'utilisation de la biodiversité agricole

CSIRO: Australia's Commonwealth Scientific and Industrial Research Organisation

EMBRAPA : 'Entreprise brésilienne de recherche agronomique

USDA: United States Department of Agriculture-Agricultural Research Service

---

<sup>1</sup> [www.parcsnationaux.fr](http://www.parcsnationaux.fr)

<sup>2</sup> [www.agropolis.fr/](http://www.agropolis.fr/)

Les Universités Montpelliéraines jouent aussi un rôle important dans le cadre de la recherche sur la biodiversité en étant associée avec les Instituts de recherche dans le cadre d'unité mixte de recherche : cas de l'Institut des Sciences de l'Evolution de Montpellier ou Centre d'Ecologie Fonctionnelle et Evolutive

Des plateformes et plateaux techniques sont aussi en place à Montpellier dont l'ECOTRON<sup>3</sup>, plate-forme de recherche expérimentale pour étudier le fonctionnement des écosystèmes, des organismes et de la biodiversité, en réponse aux modifications de l'environnement, notamment les changements globaux et la Maison de la Télédétection<sup>4</sup>, qui constitue un pôle de recherche appliquée en télédétection et information géographique.

Un annuaire de compétences sur les activités de recherche sur la biodiversité est en cours et devrait être achevé en 2010. Un premier dossier<sup>5</sup> avait été réalisé en 2007 lors de la tenue, à Montpellier, du Comité de Pilotage International du processus consultatif vers un IMoSEB<sup>6</sup> (International Mechanism of Scientific Expertise on Biodiversity) dont le secrétariat était hébergé au CIRAD.

A Montpellier, le développement durable trouve sa traduction dans la volonté d'organiser l'espace, de préserver l'environnement et de densifier le tissu économique.

#### La politique municipale exprime sous divers aspects :

- Le soutien du dynamisme économique grâce à une offre suffisante de locaux pour les professionnels et les entreprises non-polluantes, dans des zones bien équipées et facilement accessibles.
- L'accompagnement de la croissance démographique, elle-même génératrice d'activités.
- La veille à la qualité de vie des habitants par une politique de rénovation urbaine, d'embellissement et d'équipements publics de qualité dans tous les quartiers.

Ce projet de ville durable se traduit aussi par une gestion des déplacements, du traitement des déchets, des risques naturels et une politique de protection des ressources naturelles dont **la biodiversité...**

Montpellier mise sur le long terme.

---

<sup>3</sup> <http://www.ecotron.cnrs.fr/>

<sup>4</sup> <http://www.teledetection.fr/>

<sup>5</sup> [http://www.biodiversite-montpellier.org/page.php?id\\_rubrique=15&fichier=detail&id\\_actualite=172&archive=&debut=1](http://www.biodiversite-montpellier.org/page.php?id_rubrique=15&fichier=detail&id_actualite=172&archive=&debut=1)

<sup>6</sup> [www.imoseb.net](http://www.imoseb.net)

## IMPORTANCE DE LA BIODIVERSITE EN MILIEU URBAIN

Pendant de nombreuses années, la ville a été considérée comme l'antithèse de la nature et les zones urbaines ont été écartées des grands programmes de conservation. Il suffit d'examiner la stratégie nationale française pour la biodiversité pour comprendre que les villes n'ont toujours pas été prises en compte comme écosystèmes.

Dans les villes, la demande sociale de nature et d'espaces est en croissance continue et les collectivités locales ont pris en compte cette demande en protégeant les espaces encore disponibles boisés.

Il a été souvent dit que la lutte pour la sauvegarde de la nature serait gagnée ou perdue dans les zones urbaines. Les habitants des villes sont les responsables, du fait de leur mode de consommation, d'une immense pression sur les ressources naturelles, leur empreinte écologique dépassant largement la surface occupée par la ville elle-même.

Des études ont montrées que lorsque les habitants sont coupés de contact avec la nature, comme c'est le cas dans de nombreuses villes ou quartiers, ils n'en perçoivent plus l'importance et par conséquence ne peuvent pas percevoir les enjeux de sa conservation. Ce constat peut être fait dans le milieu scolaire où les enfants, dans leur grande majorité n'ont aucun respect de la chose naturelle, si banale soit elle.

La biodiversité urbaine revêt donc une importance primordiale, à la fois sur des aspects patrimoniaux, mais aussi comme outil de sensibilisation de la population à sa sauvegarde sur un plan général dépassant les limites des zones urbaines.

Les personnes en charge de ces problèmes de conservation réalisent que l'homme n'est pas seulement l'unique responsable des problèmes environnementaux, mais aussi et paradoxalement l'unique solution.

La politique menée par les collectivités territoriales et principalement les villes est donc primordiale dans la conservation de la nature et la biodiversité.

## RESSOURCES DE LA VILLE EN BIODIVERSITE

La préservation de nombreux espaces naturels dans le cadre de la planification urbaine a permis de protéger de nombreuses espèces sauvages animales et végétales. Le dénombrement qui suit n'est pas exhaustif et n'est que la compilation d'inventaires réalisés en divers points de la ville.

### 1. Oiseaux

Sur le territoire, 101 espèces ont été observées en divers points. La majorité d'entre elles ont un statut d'espèces protégées ou figurent sur la liste rouge de l'IUCN.

## 2. Insectes

Leur dénombrement n'est que partiel tant leur présence est importante. A noter que 7 espèces sont protégées au niveau national ou communautaire.

## 3. Mollusques et gastéropodes

Ils sont très nombreux dans les vallées du Lez et la Mosson. A noter la présence du Zonite d'Algérie, espèce protégée parmi 92 espèces de gastéropodes dont 2 sur la liste rouge.

## 4. Poissons

27 espèces de poissons sont présentes dans le Lez, la Mosson et le lac des Garrigues. 9 d'entre elles possèdent un statut de protection ou figurent sur la liste rouge.

## 5. Reptiles

Ce sont 13 espèces qui sont présentes. La plupart ont un statut de protection comme la Cistude d'Europe dont la protection est nationale et communautaire. 10 figurent sur la liste rouge.

## 6. Mammifères

En dehors de la collection du parc zoologique, 18 espèces sont présentes dans les espaces naturels. 11 sont protégées ou figurent sur la liste rouge.

## 7. Plantes vasculaires

En dehors des arbres et plantes introduites, on dénombre sur le territoire de Montpellier plus de 800 espèces (hors graminées), Un bon nombre ont un statut de protection. Comme pour les insectes leur inventaire n'est que partiel.

# MESURES PRISES EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITE

1. Soutien au Jardin des Plantes :
2. Gestion du Parc zoologique
3. Gestion et entretien des parcs jardins et espaces naturels
4. Adoption d'une charte de l'arbre
5. Création d'un Agriparc
6. Economie de la ressource en eau
7. Création d'une trame verte
8. Valorisation du patrimoine biologique des friches et délaissés
9. Sensibilisation du public
10. Collaboration avec le milieu scientifique et associatif
11. Contribution à l'ouverture au grand public des congress scientifiques sur le thème de la biodiversité
12. Adoption d'un plan d'actions en faveur de la biodiversité 2010-2014

## 1. JARDIN DES PLANTES



La ville soutient activement et financièrement la restauration du Jardin des Plantes géré par l'Université, afin d'améliorer les conditions de conservation des espèces présentes et accroître la richesse de la collection végétale. Un budget de 200 000 € est dédié spécialement à la contribution de la ville en 2009 pour cette restauration. L'ambition de la ville est que cet équipement devienne également un outil important de la diffusion de la culture scientifique et technique.

## 2. PARC ZOOLOGIQUE

**LES GRENOUILLES  
ONT BESOIN DE VOUS !**

Nous assistons à l'extinction massive la plus importante depuis le début des dinosaures.  
30% à 50% d'espèces d'amphibiens sont menacées.  
Les causes sont : la destruction des habitats, la pollution et les maladies dues notamment à un champignon appelé chytride. Tout cela est lié aux activités humaines.  
Si vous ne faites rien, ces espèces disparaîtront pour toujours !



Aidez nous à sauver les amphibiens !  
Ils sont indispensables à l'équilibre de notre planète.  
Faites un don à l'EAZA (Association Européenne des Zoos et Aquariums). Achetez cette affiche, la totalité des bénéfices sera reversée à l'EAZA. Les fonds récoltés seront intégralement employés à soutenir des programmes de conservation.

Le parc zoologique de Montpellier, membre de l'EAZA



Le Parc amazonien de Guyane, plus grand parc national de l'Union européenne



La nature est notre trésor

www.parc-guyane.fr

Le parc zoologique est un équipement municipal entièrement financé par la Ville de Montpellier. Réparties sur 80 Ha de garrigue et de pinède, plus de 1000 animaux sont présentés au public en semi liberté pour un grand nombre. Les espèces sont réparties en zone biogéographiques (Afrique, Amérique du Sud, Océanie, Eurasie, Afrique du Nord, Madagascar).

En 2007, une serre de 2300 m<sup>2</sup> reconstituant les biotopes de la forêt amazonienne a été ouverte au public. Les animaux, pour la plupart espèces protégées, sont visibles par le public dans une ambiance végétale la plus fidèle possible. Un espace pédagogique de 300 m<sup>2</sup> est entièrement consacré aux menaces qui pèsent sur la forêt amazonienne et sur les pertes de biodiversité de ces milieux.

Une convention de partenariat a été signée en 2009 entre la Ville de Montpellier, le Parc National de Guyane et les Parcs nationaux de France.

Le parc zoologique poursuit à la fois une politique de conservation des espèces menacées (plus de 50 espèces dans le parc) et participe activement à la réintroduction dans leur milieu d'origine, soit par le don d'animaux nés à Montpellier (Maroc, Arabie Saoudite), soit par des soutiens financiers à des organismes de sauvegarde (Argentine, Madagascar). Toutes ces actions sont menées dans le cadre de l'EAZA (European association of zoos and aquarium).

Des campagnes de sensibilisation sont également organisées pour la sauvegarde des espèces.

Le parc développe également de nombreuses actions de sensibilisation par le biais de visites guidées, d'expositions et d'animation avec l'appui du milieu scientifique.

### 3. GESTION DES PARCS ET ESPACES NATURELS



Dès 1992, la gestion des parcs et jardins a été profondément modifiée pour répondre aux exigences d'une qualité environnementale. Les pratiques quotidiennes des jardiniers ont pris en compte le respect de l'environnement pour aboutir notamment à proscrire quasi totalement les produits chimiques (désherbants, pesticides), à acquérir des matériels d'entretien non polluants et à utiliser des végétaux mieux adaptés aux contraintes climatiques. La mise en place prochaine d'un référentiel d'indicateurs permettant de certifier nos parcs comme « écologiques » est l'aboutissement de cette longue démarche.

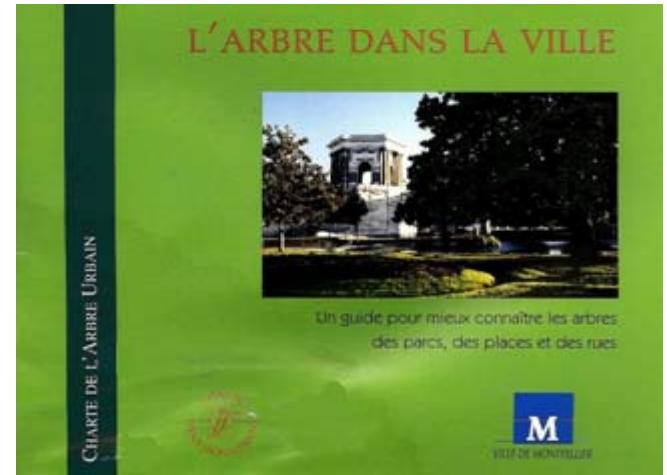
Le recours aux plantes vivaces indigènes, des modes d'intervention permettant de préserver la flore spontanée, la préservation de certains espaces au sein des parcs pour accueillir l'entomofaune et l'avifaune permettent de donner à nos parcs urbains un nouvel aspect plus conforme à la demande de nature en ville exprimée par les habitants.

Le fleurissement horticole traditionnel a été considérablement réduit pour faire place à un fleurissement plus « naturel » comme les prairies fleuries qui attirent les hyménoptères et lépidoptères ainsi que les auxiliaires.

Les espaces naturels sont développés, protégés. Une réserve naturelle de 14 ha a été créée en 1996.

#### 4. ADOPTION D'UNE CHARTE DE L'ARBRE URBAIN

Afin de préserver la richesse et la diversité de son patrimoine arboré, la Ville de Montpellier s'est doté en 1996 d'une charte de l'arbre urbain définissant les protections légales, des recommandations sur les pratiques d'entretien des arbres, les protections physiques à mettre en place lors de travaux à proximité et la politique d'accroissement et de diversification de ce patrimoine. Ce document s'adresse aux décideurs et maître d'ouvrage, aux concepteurs et bureaux d'études, aux entreprises de travaux publics, aux responsables de réseaux, aux professionnels de l'arboriculture urbaine. Une édition spécifique pour le grand public a été élaborée en concertation avec une association spécialisée dans l'éducation du public à l'environnement.



#### 5. CREATION D'UN AGRIPARC



Vendanges avec les scolaires



Dans un souci de diversification du paysage urbain, la ville a opté pour la réalisation d'un agriparc. Ce concept de parc est nouveau : à la place des pelouses ou prairies, des massifs de fleurs ou d'arbustes, la strate végétale est constituée de vignes (qui produisent un très bon vin), de haies variées permettant d'accueillir l'avifaune et l'entomofaune. C'est aussi un outil pédagogique à disposition des écoles qui permet de faire découvrir une activité économique liée à la nature. Pour compléter, un rucher de 16 ruches a été mis en place pour sensibiliser au problème de la disparition des abeilles et des insectes polliniseurs en général. Une oliveraie verra le jour en 2010.

Pour préserver cet ensemble, le vignoble répond aux exigences de la culture biologique.

## ECONOMIE DE LA RESSOURCE EN EAU



Jardins Secs



Montpellier, par sa situation géographique, subit un climat méditerranéen avec de fortes contraintes en période estivale se traduisant par une importante demande en eau par les végétaux.

Les pelouses de certains ronds-points et abords de voirie sont supprimées pour faire place à des aménagements de milieux secs. Les plantes composants ces nouveaux espaces sont choisis parmi des espèces réputées pour leur adaptation à la sécheresse et sont pour la plupart issues des milieux méditerranéens.

En lieu et place de pelouses irriguées, des prairies fleuries ou prairies sèches sont créées dans les nouveaux parcs de Montpellier.

L'économie de la ressource naturelle que constitue l'eau est une priorité qui permet également au travers du choix des végétaux utilisés de retrouver une identité végétale méditerranéenne.

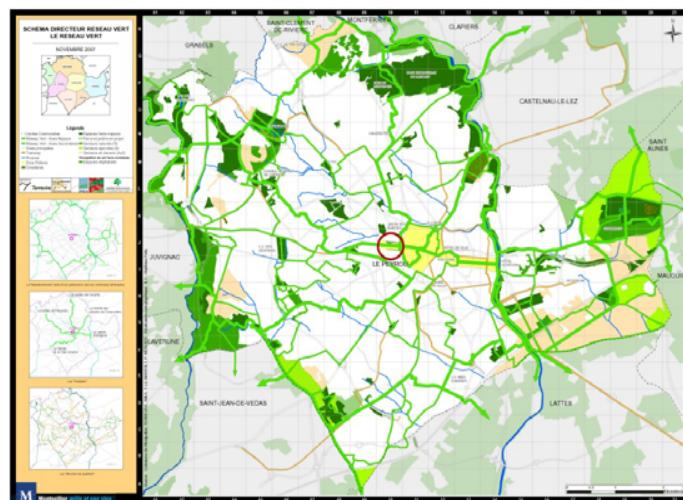
L'économie d'eau potable en branchant les réseaux d'irrigation sur des conduites d'eau brute est une alternative développée par la ville.

Les apports sont optimisés en ajustant les programmes d'arrosage en fonction de l'évolution des besoins des plantes au jour le jour par le pilotage à partir de stations météo.

Enfin, l'évolution des consommations fait l'objet d'un suivi régulier pour identifier au plus vite des dysfonctionnements d'installations et les fuites.

Ainsi, depuis le début du programme, c'est plus de 50% de l'eau consommée qui a été économisé.

## REALISATION D'UNE TRAME VERTE



Plan de la trame verte



La fragmentation des espaces de nature dans l'espace urbain est une cause importante de perte de biodiversité. C'est pourquoi Montpellier réalise actuellement un réseau vert qui permettra à terme de lier les espaces entre eux (corridor écologique) tout en permettant aux habitants de se déplacer dans un cadre naturel. Ce réseau est constitué d'une boucle périphérique de 42 km et de cheminement rayonnant pour certains jusqu'au centre ville.

## VALORISATION DE LA RICHESSE BIOLOGIQUE DES FRICHES ET DELAISSES



Friches

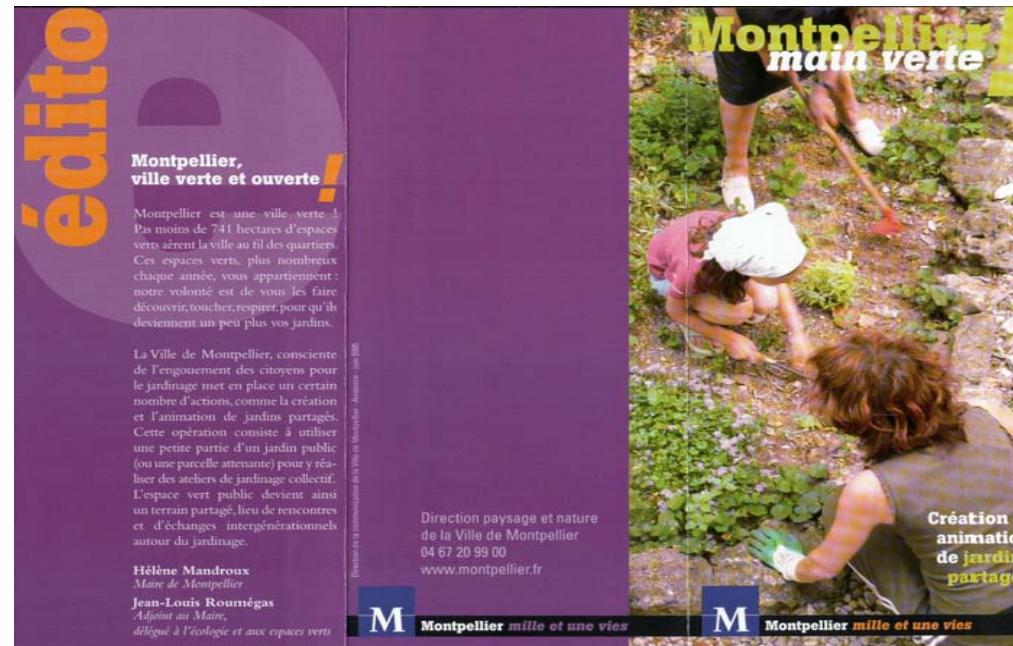


Afin de compléter la trame verte de Montpellier, l'élaboration d'une stratégie de gestion des délaissés qui parsèment la ville a été entreprise. Confiee à G. Clément, paysagiste de renom, fervent défenseur de la biodiversité et auteur du « Jardin planétaire » et théoricien du « Tiers paysage », cette étude a pour but de préserver des espaces dont la richesse biologique peut être importante et sensibiliser les habitants à ce type de milieu jugé souvent indésirable. Cette mise en valeur sera faite par le biais de panneaux d'information et de gestion adaptée pour y maintenir l'équilibre souhaité.

La prise en compte des délaissés dans les systèmes naturels urbains est pour la ville un des axes majeurs d'expérimentation scientifique et sociale. L'objectif est de trouver des synergies possibles entre le réseau des espaces naturels urbains formels (parcs, jardins, espaces verts) et le système spontané des délaissés qui accueille en général une biodiversité supérieure. La stratégie de gestion élaborée associera les potentialités biologiques des lieux et l'appropriation des lieux par les acteurs associatifs et les habitants.

## 6. SENSIBILISATION DU PUBLIC

Main verte



Montpellier a mis en place depuis 2004 une organisation appelée « Main verte » : cette opération s'appuie sur le milieu associatif pour développer les jardins familiaux municipaux (124 parcelles), les jardins partagés (au nombre de 10) et la découverte des parcs

(24 visites par an). A travers ces interventions sont mises en avant les bonnes pratiques pour restaurer la biodiversité ou la faire découvrir. L'utilisation de produits chimiques y est interdite, la plantation de plantes mellifères encouragée, etc.

## Fête de la biodiversité



Chaque année, la Ville organise la fête de la biodiversité sur deux jours en plein cœur de ville. Autour d'une réalisation centrale (en 2009, un labyrinthe végétal pour faire découvrir les actions municipales en la matière), associations, centres de recherches, universitaires ont un stand à leur disposition pour expliquer leurs actions ou leur travail. Ils contribuent également à la tenue de conférences grand public. La prochaine fête aura lieu les 21 et 22 mai 2010.

En 2009, c'est plus de 2500 enfants qui ont pu visiter la manifestation, ainsi qu'un grand nombre de MontPELLIÉRAINS.

## Centre de ressources » DARWIN »



Animation au parc zoologique

Situé au cœur du Parc zoologique, ce centre est destiné à l'accueil des scolaires ou autres groupes d'enfants, à l'accueil des adultes afin de leur faire découvrir tous les aspects de la faune sauvage indigène ou exotique et en particulier à l'érosion de la biodiversité planétaire au sein de la faune sauvage et de la nécessité d'agir. Le centre organise des visites, des animations et des conférences sur ce thème avec l'aide de scientifiques et chercheurs dans ce domaine.

## 7. COLLABORATION AVEC LE MILIEU SCIENTIFIQUE LOCAL ET NATIONAL

Grace à la présence d'AGROPOLIS International dont la Ville est membre, de « Montpellier Biodiversité qui fédère les unités de recherche montpelliéraines sur la biodiversité et à l'existence d'un nombre important de chercheurs dans le domaine de la biodiversité, la Ville collabore à des programmes de recherche : par exemple, une étude (CNRS) est en cours sur la végétalisation des pieds d'arbres sur les trottoirs par des plantes ayant migrées depuis la campagne environnante et sur l'adaptation physiologique de ces plantes au milieu urbain. D'autres études portent sur la faune captive du parc zoologique.

De la même façon, des expérimentations et études sont menées dans le cadre de l'organisation « Plante et Cité » (Agrocampus ouest) notamment sur les indicateurs de biodiversité en ville et sur la lutte biologique.

**BIODIVERSITE MONTPELLIER - Le portail de la biodiversité de Montpellier et sa région - Windows Internet Explorer**

http://www.biodiversite-montpellier.org/page.php?id\_rubrique=1 corridor écologique

Fichier Edition Affichage Favoris Outils ? Google G corridor écologique Envoyer Mes favoris ABC Orthographe Envoyer à corridor Paramètres

BIODIVERSITE MONTPELLIER - Le portail de la biodi... Page Outils

# Biodiversité MONTPELLIER

LA BIODIVERSITÉ À MONTPELLIER • LES PARTENAIRES • LES SITES UTILES

## Unités de recherche

RECHERCHE PAR :

- domaine et activités
- situation géographique
- mots-clés
- chercheurs

Collections & Bdd  
Logiciels  
Plate-formes techniques  
Formations

Actualités  
Dossiers  
Publications  
Agenda

Recevoir la lettre d'info  
email OK

### La Biodiversité à Montpellier

La biodiversité est la variabilité du monde vivant, depuis le niveau moléculaire jusqu'aux écosystèmes et aux biomes. Elle peut être vue sous deux angles complémentaires. Le premier est celui de sa **richesse** : diversité génétique, diversité spécifique, diversité des assemblages : communautés, peuplements, écosystèmes.... Le second est celui de la **multiplicité des interactions et retro-actions** qui modulent la biodiversité au niveau des espèces en relation avec leur diversité génétique et l'environnement dans lequel elles vivent, et au niveau des assemblages d'espèces. Les facteurs affectant ces différents niveaux d'organisation du vivant ne sont pas de même nature, mais leurs conséquences les touchent tous.

Ce portail a deux vocations :

1. Tout d'abord **permettre à la communauté montpelliéenne de mieux se connaître** afin d'élargir sa capacité de réflexion globale sur tous les aspects concernant la biodiversité. Cela inclut le partage d'informations (1) sur les outils dont elle dispose, (2) sur les recherches qu'elle mène tant dans le domaine des sciences du vivant, que dans ceux qui analysent les changements environnementaux liés au fonctionnement de la planète (sciences de la terre), au fonctionnement socio-économique (sciences humaines), ou encore (3) sur les recherches en sciences mathématiques et informatiques, indispensables pour avancer dans le domaine des bio-mathématiques, de la bio-informatique et de l'analyse des systèmes complexes, par exemple.
2. L'autre vocation du portail est la visibilité **nationale et internationale de la**

Terminé Internet 100% 10:46

## 8. ORGANISATION DE MANIFESTATIONS GRAND PUBLIC EN MARGE DES CONGRES SCIENTIFIQUES



Congrès Apimondia 2009



La volonté politique de faciliter la diffusion de la culture scientifique et technique auprès des habitants, avec un axe fort sur la biodiversité amène la ville à créer un événement parallèle aux grands congrès scientifiques qui se déroulent sur le sujet à Montpellier.

En septembre 2009, à l'occasion du congrès mondial « APIMONDIA » qui a réunit plus de 10 000 personnes et 500 chercheurs, la Ville de Montpellier a organisé une série d'animations, tenu un stand sur la biodiversité et facilité la tenue de conférences grand public sur l'importance du rôle des abeilles.

En 2011, une manifestation similaire aura lieu à l'occasion du congrès européen des parcs zoologiques, en 2012, pour le congrès mondial d'ethnobiologie.

Montpellier accueille de nombreux événements d'envergure national ou internationale sur la Biodiversité avec en autres en 2009 - 2010

- Le réveil du Dodo<sup>7</sup>, séminaire sur la Biologie de la Conservation, Mars 2009
- Les Journées Sciences Citoyennes et Biodiversité<sup>8</sup>, sur l'implication des sciences participatives dans la gestion de la biodiversité, Octobre 2009
- Le Taxonomy Database Working Group (Biodiversity Information Standard)<sup>9</sup>, Novembre 2009

<sup>7</sup> <http://dodo2009.cefe.cnrs.fr/>

<sup>8</sup> <http://colloquescb.tela-botanica.org>

- La 1<sup>er</sup> : Conférence Mondiale sur la recherche Agricole pour le Développement, G-CARD<sup>10</sup> , Mars 2010
- Congrès Mondial de l'IIALD<sup>11</sup>, Association internationale des spécialistes de l'information agricole
- Ecologie 2010<sup>12</sup>, Colloque National d'écologie Scientifique, septembre 2010

## 9. ADOPTION D'UN PLAN D'ACTION EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITE 2010-2014

### Pourquoi un plan ?

- Accentuer la lisibilité de la politique municipale.
- Impliquer tous les acteurs potentiels
- Fixer des objectifs
- Disposer d'un outil de planification

### Les objectifs du plan

- Faire connaitre et reconnaître la valeur de la nature ordinaire.
- Continuer à donner sa place au vivant au cœur de la cité.
- Affirmer la place prépondérante de Montpellier au cœur d'une problématique planétaire pour intégrer le « global partnership for local authorities » de la Convention sur la Diversité Biologique signée entre états à l'issue du sommet de la Terre à Rio de Janeiro.
- Stopper ou limiter l'érosion de la biodiversité urbaine.

### Les acteurs

- Les services municipaux.
- Les associations.
- Le milieu scientifique à travers Agropolis International.
- Les habitants.

<sup>9</sup> <http://www.tdwg.org/conference2009/>

<sup>10</sup> <http://www.agropolis.fr/actualites/gcard-2010.html>

<sup>11</sup> <http://iaald2010.agropolis.fr/>

<sup>12</sup> <http://www.cnrs.fr/infoslabos/conferences-colloques/docs/Ecologie2010.pdf>

- Les autres gestionnaires d'espaces verts.
- Les aménageurs

## Les actions proposées

- OBSERVER ET CONNAITRE
- CONSERVER ET RESTAURER
- SENSIBILISER ET EDUQUER

### OBSERVER ET CONNAITRE

- Etablissement des inventaires faunistiques et floristiques et recensement des données déjà existantes.
- Cartographie des protections (ZNIEFF, ZICOS, Classement, inscription, EBC, Natura 2000)
- Formation des agents de la DIPAN à l'observation naturaliste
- Création de réseaux d'observation avec associations, agents de la DIPAN et habitants (à intégrer dans Sciences pour Tous), en lien avec les observatoires nationaux.
  - Sur la flore commune
  - sur les papillons
  - sur les oiseaux
  - Sur les amphibiens
  - sur les insectes
- Test de l'index de Singapour (Convention pour la Diversité Biologique) : indicateur permettant de mesurer la valeur de la biodiversité urbaine dans les villes.
- Poursuite des programmes de recherche avec le Centre d'Ecologie Fonctionnelle et Evolutive du CNRS

- Participation aux programmes de recherche avec Plante et Cité Plate forme d'échange et d'expérimentation créée par les villes françaises)
- Recensement cartographique des espèces envahissantes
- Consolidation des liens avec la communauté scientifique (Agropolis International) pour mener à bien les études sur la biodiversité urbaine.

## CONSERVER ET RESTAURER

- Poursuite de la politique du Parc zoologique sur les espèces menacées
- Protection des écosystèmes

Etablissement de plans de gestion pour les parcs et les zones naturelles en concertation avec les acteurs

Lutte raisonnée contre les risques d'incendie

Débroussaillage du Parc zoologique à l'aide d'un troupeau d'ovins.

- Etude et valorisation des délaissés
- Mise en place du référentiel de certification écologique des parcs comme outil de gestion.
- Certification en Agriculture Biologique de l'Agriparc du Mas Nouguier
- Mobilisation de la communauté scientifique (agropolis international) pour mener à bien des actions locales.
- Développement des méthodes alternatives de désherbage sur les voiries
- Poursuite des réseaux verts en tant que corridors écologiques et déplacements doux
- Amélioration des conditions d'accueil et de milieux favorable de la biodiversité en faisant appel à l'ingénierie écologique si nécessaire

Nichoires

Plantes mellifères et arbustes à baies

Aménagements pour batraciens

Haies pour accueil des auxiliaires

Développement des refuges d'oiseaux en lien avec la LPO

- Augmentation qualitative des plantations et diversification de la palette
- Mise en place de prairies fleuries avec espèces méditerranéennes et de pelouses d'avantices méditerranéennes en alternative aux gazon
- Poursuite de la mise en place de la lutte biologique (zéro chimique) en approfondissant les relations avec les laboratoires spécialisée dans l'évolution et de les dynamique des populations
- Poursuite des actions en faveur des économies de la ressource en eau
- Poursuite de l'installation d'une flore indigène et méditerranéenne

## SENSIBILISER ET EDUQUER

- Création du centre de ressource « Darwin » sur la faune sauvage
- Organisation annuelle de la fête de la biodiversité
- Création d'un volet biodiversité au sein de Main Verte
- Ouverture au grand public des congrès scientifiques sur la biodiversité (type Apimondia) pour rendre accessible les initiatives scientifiques et contribuer à l'émergence d'une conscience environnementale
- Poursuite de la mise en place du projet pédagogique au Mas Nouguier (viticulture biologique, apiculture et oléiculture)
- Réalisation de prospectus d'information sur les bonnes pratiques pour favoriser la biodiversité en ville
- Actions de sensibilisation dans le cadre de la convention avec le Parc national de Guyane sur la biodiversité planétaire.
- Sensibilisation et promotion sur la biodiversité remarquable et ordinaire et les services rendus présente sur la commune de Montpellier (délaissés, friche, rives des cours d'eau)

- Introduction du thème « biodiversité » dans le cycle de conférences hebdomadaires organisées par la ville dans le cadre de l'« Agora des savoirs ».
- Mobilisation accrue des scientifiques et chercheurs présents sur Montpellier pour assurer un transfert Recherche – Société

En adoptant ce plan d'action, Montpellier souhaite conforter sa place de ville de référence en matière de biodiversité, de sciences citoyennes et comme pôle de recherche international sur la Biodiversité et les services écosystémiques en mobilisant de la façon la plus large possible ses habitants , sa communauté scientifique et universitaire et son riche tissus associatif œuvrant pour la biodiversité.